

## Retraites : l'inacceptable réforme

Notre confédération CFE-CGC et ses fédérations sont associées à l'intersyndicale qui appelle tous les salariés à se mobiliser contre la Réforme des retraites le 19 janvier prochain.

Depuis des mois, l'exécutif prépare l'opinion publique à une réforme des retraites. Ce soir, après les prises de parole successives de la 1ère ministre Elisabeth Borne, du ministre de l'économie Bruno Le Maire, du ministre du travail Olivier Dussopt et du ministre de la transformation et de la fonction publique Stanislas Guerini, nous en connaissons le contenu. Il repose sur trois mesures principales :

-> le report de l'âge légal de départ à 64 ans, qui se fera à partir du 1er septembre 2023 au rythme d'un trimestre par an.

-> l'augmentation de la durée de cotisation à 43 ans pour obtenir une retraite à taux plein, qui se fera au rythme d'un trimestre par an.

-> le maintien à 67 ans de l'âge permettant de partir en retraite sans subir de décote.

L'objectif annoncé de ces mesures est de « sauver ce joyau que constitue notre régime de retraite par répartition. »

» Jolie formule démentie par la réalité, puisque le système de retraite a dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021 et de plus de 3 milliards d'euros en 2022, et qui ne correspond pas au récent rapport publié par le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui envisage pour la décennie à venir quatre scénarios, dont un seul aboutirait à des déficits.

Au nom de « l'équité » entre le secteur public et le secteur privé, notion dont chacun a pu remarquer qu'elle n'apparaît jamais lorsqu'il est question de rémunération, ces mesures seront étendues à la fonction publique. Les personnels de l'Éducation nationale, pour lesquels les intervenants de ce soir n'ont pas eu le moindre mot, contrairement à d'autres catégories d'agents alors qu'ils

représentent la moitié des effectifs de la fonction publique d'État, n'y échapperont donc pas.

Action & Démocratie condamne avec la plus grande fermeté cette réforme des retraites qui est à peine adoucie par la perspective du retour d'une version dégradée de la cessation progressive d'activité pour les agents en fin de carrière. Les métiers exercés par les personnels de l'Éducation nationale sont usants, ils ne permettent pas d'envisager deux années supplémentaires de travail, surtout avec une charge de travail qui ne cesse d'augmenter et des conditions de travail toujours plus détériorées.

Où est la justice sociale mise en avant par l'exécutif dans cette réforme qui ne permettra à aucun professeur recruté à Bac + 5 de partir en retraite sans décote, dans le meilleur des cas, avant l'âge de 66 ans ?

Où est la justice sociale dans cette réforme qui réserve aux seuls agents classés en catégorie active le bénéfice des quelques avancées annoncées en matière de pénibilité ?

Où est la justice sociale dans cette réforme qui usera jusqu'à la corde tous les personnels de l'Éducation nationale ?

La réponse à ces questions est évidente. C'est pourquoi Action & Démocratie s'opposera par tous les moyens possibles à cette réforme, dans les établissements scolaires en informant au mieux tous les personnels sur les tenants et les aboutissants des mesures annoncées par le gouvernement, et en dehors des établissements scolaires en participant aux manifestations à venir, à commencer par celle qui aura lieu le 19 janvier...